LYCEE DES METIERS DES ARTS DE LA COIFFURE

22 rue d'Algérie – 69001 LYON

HORAIRES & COUT

Session 2011/2012

CLASSE DE MENTIONS COMPLEMENTAIRES : 1 an

- **Signature de l'engagement**
- **Signature du Règlement Intérieur**
- **Prendre connaissance des disciplines enseignées**
- **Prendre connaissance de la liste de fournitures vendues par le Lycée**

HORAIRES :

LUNDI de 8 H 00 à 11 H 50 et de 13 H 00 à 16 H 50 / MARDI de 8 H à 12 H

1. **Les dates de stages seront communiquées à l'élève en temps utile.**

DROIT D'INSCRIPTION : 60 euros.
FRAIS DE SCOLARITE : 350 euros pour l'année scolaire payable en deux fois :
- **1 chèque au 1er Septembre 2011 (175 €)**
- **1 chèque au 1er Janvier 2012 (175 €)**

MATERIEL & FOURNITURES : 560 € (Styliste/Visagiste) ou 480 € (Coloriste/Permanentiste)

Dans ce montant sont compris :

1. **Le sac et tout le matériel professionnel (liste ci-jointe), fournis par l'établissement.**
2. **Tous les livres d'enseignement professionnel.**
3. **Abonnement « Coiffure de Paris ».**

Cette somme peut être réglée en quatre fois maximum. Ces chèques seront remis lors de l'inscription définitive et encaissés au :

Styliste/Visagiste :		OU	Coloriste/Permanentiste :	
- A l'inscription définitive :	140 €		- A l'inscription définitive :	120 €
- Au 1er Octobre 2011	140 €		- Au 1er Octobre 2011	120 €
- Au 1er Novembre 2011	140 €		- Au 1er Novembre 2011	120 €
- Au 1er Décembre 2011	140 €		- Au 1er Décembre 2011	120 €

CAUTION : 152 Euros.

152 Euros non encaissés qui seront rendus en fin de scolarité pour tout contrat mené à terme,

Déduction faite éventuellement :
- **Soit des frais de réparation des dommages provoqués par l'élève (casier, matériel, locaux…)**
- **Soit des locations de blouses dues par l'élève**
- **Soit des amendes demandées aux élèves pour oubli à l'établissement de matériels ou vêtements.**
- **Soit des livres prêtés et non rendus par l'élève.**